

réponse à une question, je ne vois pas en quoi il serait utile que j'interprète de temps en temps les décisions ou les déclarations de la Commission.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre des Finances s'il a l'intention d'abdiquer la responsabilité qui lui incombe de renseigner la Chambre au sujet des politiques appliquées par la Commission? Je veux parler non pas des décisions en soi mais des questions de politique. Si le ministre ne veut pas répondre à cette question, alors peut-être pourrait-il nous dire si les règlements qui seront d'abord émis aux termes du projet de loi adopté en troisième lecture hier et qui va maintenant au Sénat, sont prêts à l'heure qu'il est? Si oui, pourquoi le gouvernement n'est-il pas disposé à publier un projet de règlement, par exemple, que les provinces pourraient étudier et que nous pourrions discuter?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les rapports, le bill prévoit expressément que la Commission de lutte contre l'inflation remettra des rapports à la Chambre; cela me semble raisonnable. Les règlements ne sont pas encore tout à fait terminés à certains égards, car nous attendons l'issue des entretiens d'aujourd'hui avec les provinces.

**M. Stanfield:** Monsieur l'Orateur, je tiens tout simplement à faire savoir au ministre que les députés de tous les partis de l'opposition, j'en suis sûr, s'attendent à ce que le gouvernement, et surtout le ministre comptable à la Chambre, répondront aux questions relatives à la politique de la Commission de lutte contre l'inflation.

**Des voix:** Bravo!

**M. Stanfield:** Le ministre pourrait-il me dire si l'on ne se trouve pas dans un cercle vicieux; les provinces n'acceptant de s'engager que lorsqu'elles auront vu les règlements et le gouvernement attendant que les provinces aient donné leur avis pour les publier.

**M. Macdonald (Rosedale):** Pour ce qui est de la tournure de phrase avec le cercle vicieux, si elle s'applique au parti du député et à lui-même, je suis d'accord.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Stanfield:** Je demande au ministre des Finances si nous obtiendrons des réponses précises à la question de savoir si ces règlements seront rendus publics ou s'ils continueront d'être tenus secrets sous prétexte, entre autres, qu'il faut d'abord les soumettre aux provinces. Le ministre est-il disposé à être sincère envers la Chambre et le pays?

**Une voix:** Pour changer.

**Des voix:** Bravo!

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur, j'ai parlé sans ambages à la Chambre et aux Canadiens de tous les aspects du programme et je continuerai de le faire. J'aimerais seulement rappeler à l'honorable député, qui est avocat, qu'après tout, le bill doit recevoir la sanction royale avant que les règlements puissent être édictés.

**Des voix:** C'est absurde.

#### Questions orales

#### LES FLUCTUATIONS DE PRIX ANTÉRIEURES AU 14 OCTOBRE ET LE MANDAT DE LA COMMISSION—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur hier ou avant-hier, la Banque de Montréal, dans son bulletin financier mensuel, déclarait que la hausse de l'indice des prix à la consommation pour le mois d'octobre était attribuable en partie à certaines augmentations, effectives ou anticipées, pratiquées par certaines grandes entreprises avant l'annonce du 14 octobre. Le ministre peut-il nous dire si la Commission de lutte contre l'inflation a examiné ces changements et si elle est prête à dire sous peu si c'est exact?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** En ce qui concerne les changements survenus avant le 14 octobre, rien, bien sûr, ne laissait présager jusque-là une réglementation gouvernementale. J'ai signalé toutefois à la Commission les rapports de la banque laissant entendre que des changements seraient survenus après le 14 octobre, lesquels pourraient nécessiter une intervention de sa part.

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** Si le ministre voulait bien se rappeler que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires surveillait les prix de nombreuses denrées, il aurait ce renseignement. Voudra-t-il insister auprès de la Commission de lutte contre l'inflation sur le fait que son premier devoir est de surveiller les prix dans ce domaine, et, dans l'affirmative, compte-t-il faire un rapport à la Chambre comme l'a demandé le chef de l'opposition?

**M. Macdonald (Rosedale):** Je voudrais rappeler au député, en ce qui concerne la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires que cette dernière n'a pas imposé la moindre sanction légale pour les hausses de prix antérieures au 14 octobre. Quant aux priorités établies par la Commission, à la suite, par exemple, de demandes présentées par divers ministres provinciaux, elles concernent à la fois certaines questions de compensation restant à régler, et le problème des prix.

#### LES PROPOS DU PRÉSIDENT ET LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE—DEMANDE DE PRÉCISIONS

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances concernant la politique du gouvernement en ce qui concerne la Commission de lutte contre l'inflation. Puisque le ministre et le premier ministre ont l'un et l'autre déjà parlé de décisions qu'avait prises la Commission de sélectionner comme cibles des groupes particuliers, est-ce la politique gouvernementale qui s'exprime dans la déclaration suivante attribuée à M. Pepin à propos de décisions déjà prises, par exemple, dans le cas du règlement auquel ont dû se plier les enseignants de Toronto: «C'est dommage qu'ils aient eu la malchance d'être en tête de liste»? Le ministre croit-il que cette politique, qui est maintenant mise en œuvre par M. Pepin et qui semble aller à l'encontre de tous les antécédents de la jurisprudence canadienne, est, en fait, la politique du gouvernement?